



# BIENVENUE AUX JARDINS DE LA SOURCE !

Vous souhaitez venir aux Jardins de la Source pour quelques heures ou quelques jours ? Soyez les bienvenus ! Nous sommes heureux de partager avec vous notre quotidien : l'accueil est dans l'ADN de notre « Lieu de Vie et d'Accueil » et c'est un des piliers de notre travail éducatif avec les jeunes en difficultés que nous accompagnons dans le cadre des séjours de remobilisation.

Vous savez que le cœur des Jardins de la Source est d'offrir des accompagnements sur-mesure pour des adolescents et des familles placés chez nous par l'Aide Sociale à l'Enfance. **Notre mission éducative dans le cadre de la protection de l'enfance** est la pierre angulaire de la vie collective à laquelle vous venez apporter votre contribution et qui préside à toute l'organisation de notre quotidien.

En tant que « touriste solidaire », vous aller participer, par votre simple présence, à cette mission ☺. **Pour bien comprendre les enjeux et le cadre de votre séjour, nous vous demandons de prendre le temps de découvrir le lieu et le projet : notre site internet [www.lesjardinsdelasource.fr](http://www.lesjardinsdelasource.fr)** sera une mine d'infos pour préparer votre séjour !

Vous n'imaginez pas combien il est précieux pour les adolescents de rencontrer des personnes d'âges et d'horizons sociaux et géographiques aussi divers. Et encore moins à quel point le simple fait que vous portiez sur eux un regard bienveillant, que vous vous intéressiez à ce qu'ils sont, ce qu'ils font, contribue à réparer leur estime d'eux-mêmes. Enfin un lieu où ils ont leur place, où ils sont reconnus et aimés tels qu'ils sont ! Mieux encore : ils ont une mission eux aussi : ce sont eux qui vous accueillent !

Chacun a une place, chacun à sa place... Soyez vous-même, sereinement, simplement. Souvenez-vous qu'en tant qu'adultes, nous nous devons d'être exemplaires dans notre manière d'être – non pas d'être parfaits, mais **d'être attentifs à l'essentiel que résume notre charte**. (voir plus bas). Faire du tourisme solidaire aux Jardins de la Source, c'est déjà une forme d'engagement citoyen : votre participation sera demandée à la fois dans la vie quotidienne, mais aussi financièrement, à la hauteur de vos capacités bien sûr. Nous vous expliquons cela plus bas...

Vous allez vivre des rencontres inédites sans doute, vous serez peut-être interpellés, bousculés dans vos certitudes et vos repères... Les rencontres nous façonnent ! **Nous sommes à votre disposition pour échanger avec vous, vous écouter** : ne restez pas avec vos questions et même si nous avons l'air occupés, n'hésitez pas à nous solliciter car dans une petite communauté comme la nôtre, le bien-être de chacun rejaillit sur le bien-être de tous !

Pour que l'organisation de votre venue et de votre présence soit la plus fluide possible, **voici quelques indications sur l'organisation qui nous facilite la vie !**

Au plaisir de vous accueillir tout bientôt !

L'équipe des Jardins de la Source  
Kévin, Krystel, Marie, Bertrand, Claire (et Chaplin)

*Mais aussi les membres de l'équipe d'accueil : Jack,  
Maayane, Nanouck & Pépité nos chiens*



*PS : N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos remarques pour améliorer ce petit livret d'accueil !*

### 1. Participer à l'esprit et à la vie des Jardins



## La Charte

Les Jardins de la Source offrent un lieu de ressourcement placé sous le signe du partage résolument ouvert à tous. Derrière ces mots, c'est une **proposition originale** qui se dessine, où le vivre-ensemble prend tout son sens dans l'accueil de personnes de milieux sociaux, de cultures et de modes de vie différents. Cette charte est l'expression de l'état d'esprit particulier qui est de mise aux Jardins de la Source, et dont les règles de vie découlent.

**En venant séjourner ou participer à des activités aux Jardins de la Source, chacun s'engage à faire de son mieux pour vivre au quotidien les principes ci-dessous.**

Le **partage** s'inscrit dans l'espace (jardins communs) mais aussi dans quelques moments communs auxquels participent ceux qui sont par ailleurs autonomes dans le gîte qu'ils occupent (temps de convivialité, ateliers ...) ou par des voisins qui viennent le temps d'une journée. Nous croyons que chaque rencontre qui se vit aux Jardins de la Source est source d'ouverture et contribue à tisser une société plus solidaire. **Nous attendons de chacun un esprit d'ouverture et de la bienveillance envers tous les autres.**

En fonction de ses intérêts, chacun **participe** à sa mesure à la vie des Jardins de la Source. Pour les uns, cela va consister à proposer un atelier, pour d'autres, il s'agira simplement de participer à des activités et aux tâches communes organisées. Nous croyons que la **confiance** accordée a priori permet à tous de repartir enrichi par ces expériences. En dehors des temps de repos nécessaires, chaque personne est invitée à prendre des responsabilités ou oser quelque chose de nouveau. **Nous demandons à chacun d'être acteur du bien vivre-ensemble, à l'opposé d'une posture de consommateur.**

Le quotidien des Jardins de la Source est inspiré et rythmé par la **nature** environnante. Prendre le temps de profiter des jardins, prendre soin du potager bio, goûter ses fruits & légumes, c'est renouer avec la terre et avec notre nature. C'est prendre soin de soi, de ses besoins de repos. Nous croyons que ces **plaisirs simples** sont ce qui ressourcent vraiment. **Nous invitons chacun à s'appuyer sur cette expérience pour développer une autre manière de vivre, davantage en harmonie avec la nature et avec les autres.**

***Soyez les bienvenus aux Jardins de la Source  
pour cultiver tous ensemble le bon goût du partage !***

## **2. Participer financièrement aux frais du séjour**

Le fonctionnement du lieu de vie (loyer, alimentation, etc.) est financé par les prises en charges des adolescents et des familles confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance au titre de la protection de l'enfance pour la part qui concerne les adolescents et les familles placées. Nous vous demanderons de participer financièrement aux frais de vie à hauteur de 15€ par jour et par personne

Votre participation aux frais sera à régler lors de votre séjour, soit par chèque **à l'ordre de la SCOP Auberge de la Source** gestionnaire du Lieu de Vie, soit par virement bancaire :

IBAN : FR76 1551 9390 9500 0212 0770 102

CODE BIC : CMCIFR2A



*L'argent ne doit pas être un frein à votre séjour : en cas de difficulté financière, l'association des amis de la Source<sup>1</sup> peut vous aider à financer tout ou partie de votre participation aux frais (mais vous aurez à payer dans tous les cas l'adhésion à l'association...). Si vous souhaitez bénéficier d'une aide financière, merci d'envoyer un mail aux responsables de l'association : [lesamisdelasource17@gmail.com](mailto:lesamisdelasource17@gmail.com) en explicitant votre demande (situation économique qui justifie votre besoin d'aide et montant d'aide demandé). Pensez à mettre l'équipe éducative des Jardins en copie ([contact@lesjardinsdelasource.fr](mailto:contact@lesjardinsdelasource.fr))*

NB : Les séjours de tourisme solidaire aux Jardins de la Source sont exclusivement réservés aux adhérents de l'association des Amis de la Source, qui gère la caisse de solidarité qui permet d'accueillir inconditionnellement des personnes qui ont besoin de venir se ressourcer mais ne peuvent pas payer la totalité de leur séjour.

**TOUS LES TOURISTES SOLIDAIRES DOIVENT IMPERATIVEMENT ADHERER** à cette association et pour cela s'acquitter de la cotisation annuelle de 10€ / adulte (20 € par famille, enfants compris) et remplir le formulaire d'adhésion annuelle sur place (voir plus bas)

## **L'ORGANISATION DE VOTRE VENUE**

---

### **1. En amont de votre séjour**

Contactez-nous pour convenir d'une date. Soyez libres de nous demander, nous nous sentirons libres de vous répondre oui ou non selon notre activité !

⇒ **Merci de nous confirmer par mail les modalités exactes de votre venue dont nous serons convenus** en nous écrivant, dès que cela est fixé, à [contact@lesjardinsdelasource.fr](mailto:contact@lesjardinsdelasource.fr)

⇒ Retournez la fiche de demande de tourisme solidaire téléchargeable sur notre site internet

*Pour les séjours du 15 juillet au 15 août, nous vous demanderons de verser des ahhrs à hauteur de 50% de votre participation (voir plus bas). Ces ahhrs nous resteront si vous vous désistiez en dernière minute sur cette période où nous ne pouvons satisfaire toutes les demandes d'accueil...*

*Voir plus bas les modalités de transport...*

---

<sup>1</sup> Une plaquette de **présentation de l'Association des Amis de la Source** est disponible dans le bureau.



## 2. Qu'emporter avec vous ?

Si vous ne restez que quelques heures :

- ↳ venez juste avec votre bonne humeur et votre ouverture de cœur !

Si vous comptez passer la nuit ...

- ↳ Merci d'emporter de quoi dormir : nous fournissons le gîte et le couvert, les matelas, couettes et oreillers, mais *pas les draps et autres serviettes de toilette*. S'il est vraiment compliqué pour vous d'apporter les draps, nous pouvons exceptionnellement vous prêter des draps de sacs (comme des sacs de couchage) à condition que vous nous l'ayez demandé avant. Faites-vous préciser la taille des lits qui vous seront affectés, ils varient de 90cm à 160 cm de large !

Si, après une bonne nuit, vous avez l'intention de partager notre quotidien une journée entière ou +...

- ↳ Prenez de vieux vêtements et de vieilles chaussures pour mettre la main à la pâte et participer au chantier avec les jeunes (jardinage ou bricolage)
- ↳ Prenez aussi des vêtements adaptés à la saison ; vêtements chauds en hiver, vêtements légers, affaires de plages mais aussi vêtements légers à manches longues qui protègent des moustiques le soir ☺ (tout n'est pas parfait aux JDLS !)

## 3. Le transport jusqu'aux Jardins de la Source

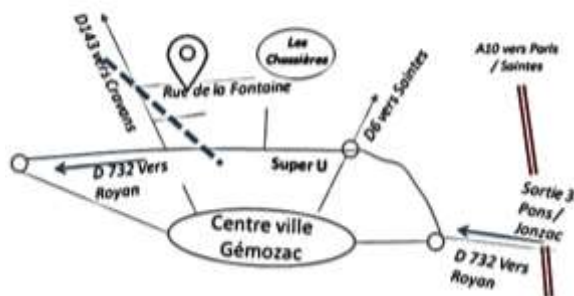
**N'oubliez pas de nous renvoyer un SMS au 06 60 81 86 52  
la veille de votre arrivée en nous reconfirmant vos horaires d'arrivée**

- ❖ **Si vous venez en train** : nous pouvons venir vous chercher à la gare SNCF de Saintes (17) si vous en faites la demande à l'avance PAR MAIL à [contact@lesjardinsdelasource.fr](mailto:contact@lesjardinsdelasource.fr).
  - Choisissez si possible des trains qui nous évitent les navettes au moment des repas (horaires souhaités à la gare de Saintes : entre 9h et 13h ou entre 15h et 19h)
  - Dans tous les cas, merci de vérifier que l'on peut venir vous chercher avant de prendre vos billets !
  - Une fois vos billets pris, **merci de nous envoyer un mail avec vos horaires d'arrivée et de départ.**
- ❖ **Si vous venez en voiture**, prendre l'autoroute A10 jusqu'à la sortie 36 Pons / Jonzac puis suivre les indications ci-dessous



**Notre adresse : 6 rue de la  
Fontaine - Hameau des  
Chassières - 17 260 GEMOZAC**

Attention ! Certains GPS ne  
connaissent pas le 6 rue de la  
fontaine, mais seulement le  
hameau des Chassières !



**En sortant de l'autoroute Sortie 36 Pons / Jonzac**

Prendre à droite la direction Gemozac au rond  
point à la sortie de l'autoroute.

Au second rond point, première sortie direction  
Royan (D732)

Au 3<sup>ème</sup> rond point (en face du super U), 2<sup>ème</sup>  
sortie / tout droit en direction de Royan Laisser le  
super U (inratable) sur votre gauche puis ...

Prendre la 2<sup>ème</sup> route à  
droite (D143) direction  
Cravans

Puis encore la 2<sup>ème</sup> route à  
droite, juste après le  
passage les Chassières.  
Vous êtes rue de la  
Fontaine ☺

Au premier portail à droite  
: vous êtes arrivés !

Vous pouvez vous garer avec les autres voitures, devant le parking de la grange. On accède à la maison en passant sous le porche sur votre gauche : sonnez / klaxonnez pour que l'on vienne vous chercher. Nos chiens sont adorables mais impressionnants quand ils ne vous connaissent pas ! ☺

SOYEZ LES BIENVENUS !

## **1. Au quotidien**

Vous allez partager la vie quotidienne d'une grande maison de vacances, qui ressemble parfois à une ruche :

- le matin, tout le monde s'affaire en général sur les chantiers (préparation des repas, jardinage ou autres travaux manuels avec les adolescents du programme de remobilisation). Les enfants vaquent à leurs occupations ou participent à leur niveau aux chantiers avec les grands !
- A midi, on se retrouve tous autour d'une grande table, sous la treille, pour partager le déjeuner que l'équipe de cuisine a préparé
- L'après-midi, en fonction de la météo, des envies, des projets déjà organisés pour nos ados, tout est ouvert : ça commence souvent par un temps calme / une petite sieste en attendant que les grosses chaleurs passent, puis après, c'est farniente dans le jardin ou sorties à proximité : plage, baignade dans la charente, balades dans les villages alentours, etc.
- Le soir, après le repas partagé, chacun vaque à ses occupations, sauf si une veillée est organisée par les uns ou les autres (vous ?)

**Tout ce programme se construit ou s'improvise en fonction de vous, qui êtes pleinement acteurs de la vie du lieu :** exprimez vos envies, partagez vos talents, et on verra tous ensemble ce qu'il en ressort ! Si vous avez besoin de solitude ou d'indépendance, il est aussi possible de vous organiser de temps en temps des repas et des sorties loin du collectif !

## **2. Le grand ménage du dernier jour**

Nous vous demandons de bien vouloir laisser les chambres / gîtes que vous avez occupés dans l'état dans lesquels vous les avez trouvés : nous n'avons pas de personnel de ménage ! Avez les chambres, demandez le matériel de ménage si vous ne le trouvez pas dans votre gîte, sortez les draps de la maison si vous les avez utilisés...

N'oubliez pas de laisser les clés de votre gîte au bureau si vous les avez eues en votre possession !

Pensez à bien éteindre les lumières, radiateurs, et fermer les fenêtres et portes en partant.

⇒ Nous comptons sur votre vigilance pour éviter les mauvaises surprises.

## **3. Les dernières formalités administratives !**

La veille de votre départ, n'oubliez pas de passer au bureau pour

1. Vous **acquitter de votre adhésion à l'association des amis de la Source et remplir le formulaire d'adhésion**

Le règlement est à faire par chèque à l'ordre de à l'association des amis de la Source ou par virement bancaire :

IBAN : FR76 1910 6006 5943 6571 5889 667

CODE BIC : AGRIFRPP891

2. Vous acquitter de votre **participation aux frais de séjour** ou du solde si vous avez déjà versé des ahres
3. Compléter la **fiche d'autorisation de droit à l'image** : les plus belles photos prises dans votre séjour seront forcément dans nos albums papiers, mais avec votre autorisation, nous les utiliserons aussi sur notre site internet, facebook, etc. pour faire connaître les JDLS !